



## Célébration de la journée mondiale sur les zones humides (2 Février)

La journée mondiale des zones humides (2 février) est célébrée chaque année par le Royaume du Maroc et ce depuis son instauration en 1998 par le Bureau de la Convention de Ramsar.

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD), point focal de la dite Convention, commémore cette journée à travers l'organisation de manifestations dans différentes régions du pays pour débattre du thème retenu chaque année par le Secrétariat de la Convention, avec la participation de représentants des départements ministériels concernés, des institutions de recherches, de la société civile et du secteur privé.

Pour l'année 2007, la célébration de la journée mondiale des zones humides a eu lieu au cœur de la région du Moyen Atlas. Le choix a porté sur cette région en raison de l'intérêt qu'elle revêt pour le développement de la pêche continentale, ce qui cadre parfaitement avec le thème de l'année, intitulé "*les zones humides et les pêcheries*", avec un slogan original "du poisson pour demain ?".

Le Moyen Atlas est reconnue comme château d'eau du Maroc, renfermant des systèmes hydrographiques lacustres et fluviaux qui en font une région parmi les plus intéressantes du point de vue piscicole et lui procure des opportunités de développement d'activités économiques et de loisirs appréciables en la matière.

La manifestation s'est déroulée selon le programme ci-après :

- Ouverture de la journée par un discours du Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification, en présence de MM le Gouverneur de la province, le Président de la Région Meknès Tafilalet, le Président du Conseil Provincial, le représentant de la GTZ et le représentant du WWF- Med PO.
- Projection du diaporama « Du poisson pour demain » produit par la Convention Ramsar à l'occasion de l'année 2007
- Des exposés portant sur les thèmes suivants :
  - Politique du HCEFLCD en matière de conservation des zones humides ;
  - Valeurs ichtyologiques des zones humides ;
  - Valorisation des écosystèmes aquatiques continentaux par la pêche et la pisciculture ;
  - Développement économique du secteur de la pêche et de la pisciculture.

- Des témoignages par un amodiataire mettant en exergue les valeurs socio-économiques de la pêche dans les retenues de barrages et les opportunités offertes par ces plans d'eau pour la diversification des activités économiques et de loisir
- Des témoignages par un président d'une Association de pêche sportive qui exhorte le développement de la pêche sportive comme outil de conservation et de valorisation des zones humides
- Débat sur la problématique des zones humides et la pêche animé par le Directeur de la Lutte Contre la Désertification et la Protection de la Nature.

A l'issue des travaux en salle, des visites ont été organisées à titre d'illustrations des efforts déployés par le HCEFLCD en matière de conservation des zones humides et le développement de la pisciculture. Ces visites ont concerné :

- Le Lac d'Affenourir, site Ramsar depuis 1980.
  - o Un exposé a été présenté aux participants en vue de faire connaître les valeurs patrimoniales et informer sur les activités éducatives qui y sont menées.
- Le Centre National d'Hydrobiologie et de pisciculture.
  - o Présentation des activités du centre en matière de recherche et développement de la pisciculture dans les zones humides, en plus d'une visite de l'aquarium du centre, conçu à but éducatif et exposant 14 espèces de poisson d'eau douce qui constituent le support de la pisciculture au Maroc.

La journée a été marquée par une large participation des représentants de tous les départements ministériels concernés, des ONGs, des Collectivités locales et du Secteur privé.

La célébration de la journée a eu un écho à travers tous le pays, grâce à sa couverture par les chaînes de Télévision nationales et la presse écrite.

A l'occasion de cette journée, le comité d'organisation a préparé les éléments suivants :

- Un communiqué de presse concernant la journée
- Des banderoles annonçant la journée
- Des affiches en arabe et en Français
- Un dépliant comportant le programme de la journée
- Multiplication du document « du Poisson pour Demain » produit par la convention et sa distribution aux participants et à la presse.

Il y a lieu de noter que la Célébration de la journée a été organisée en collaboration avec l'Institut Scientifique, le Fonds Mondiale de la Nature (WWF) et le Projet de coopération technique maroco-allemande (Protection de la nature et Lutte Contre la Désertification (PRONALCD/GTZ).

#### **Comité d'organisation de la journée Mondiale 2007 :**

M. RIBI Mohamed : Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles

Mme Mesbah Hayat : Chef de Service de la Conservation de la Flore et de la Faune Sauvage

HAJIB Said : Responsable du Centre Marocain pour les Zones Humides

NOAMAN Mohamed : Ingénieur d'Etat Principal au Service de la Conservation de la Flore et de la Faune Sauvage



**Cérémonie d'ouverture présidée par  
Monsieur le Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification**



**Débat sur les enjeux du développement de la pêche continentale animé par Monsieur le  
Directeur de la Lutte Contre la Désertification et de la protection de la nature**

Poster en arabe produit à l'occasion de la JMZH 2007



## المناطق الرطبة ضرورية لتنمية الصيد لنحافظ عليها

2 فبراير: اليوم العالمي للمناطق الرطبة



gtz

